Le Quotidien de Nouakchott



ABONNEMENT ANNUEL
Recevez chaque nouveau numéro
par e-mail et WhatsApp
mail | WhatsApp
3 000 MRU / AN
S'ABONNER



" L'ingratitude est une espèce de faiblesse. Je n'ai jamais vu d'hommes supérieurs ingrats." *Goethe*

N°2113

Le Quotidien de Nouakchott

www.lequotidien.mr

"La Presse est le miroir par lequel nous mesurons la portée de nos actions". N.Mandela

Hebdomadaire Indépendant d'informations générales - N°: 2113 du Dimance 08 Novembre 2026 - Prix: Mauritanie 20 MRU étranger : 50 c d'euro

Le Premier ministre : la croissance de l'économie nationale a dépassé 4 % malgré les crises internationales



L'Autorité de Régulation inflige plus de 421 millions MRU d'amendes aux trois opérateurs nationaux





LES MOURABITOUNES ÉCRASTENT L'IRAQ (8-1) EN OUVERTURE DE TOURNOI

Maroc : Les créances en souffrance des ménages atteignent 44,3 milliards de dirhams à fin septembre 2026

P7

Le ministre de l'Intérieur inspecte le dispositif sécuritaire et réaffirme que la sécurité des citoyens est une « ligne rouge »

P3

LOI N°2007.048 PORTANT INCRIMINATION DE L'ESCLAVAGE ET DES PRATIQUES ESCLAVAGISTES

ARTICLE 8 : QUICONQUE PRIVE FRAUDULEUSEMENT D'HÉRITAGE TOUTE PERSONNE PRÉTENDUE ESCLAVE EST PUNIE D'UN EMPRISONNEMENT DE SIX MOIS A DEUX ANS ET D'UNE AMENDE DE CINQUANTE MILLE (50.000 UM) A DEUX CENT MILLE OUGUIYAS (200.000 UM) OU DE L'UNE DE CES DEUX PEINES.

Le Premier ministre : la croissance de l'économie nationale a dépassé 4 % malgré les crises internationales

Le Premier ministre, M. El Moctar Ould Diay, a affirmé que les dernières années ont été marquées par la mise en œuvre de réformes profondes et une amélioration tangible des infrastructures et de l'accès aux services de base, ainsi que par une évolution positive des indicateurs économiques et du développement.



Lors de la présentation, ce samedi, de la déclaration de politique générale du Gouvernement devant le Parlement, il a indiqué que l'économie nationale a maintenu un taux de croissance moyen supérieur à 4 % sur la période 2019-2026, avec des prévisions de maintien de ce rythme pour la période 2027-2029, malgré les répercussions des crises internationales et de la guerre.

Il a ajouté que la rigueur des politiques économiques et financières a contribué à renforcer la résilience économique et sociale et à ramener la dette publique extérieure à moins de 40 % du produit intérieur brut (PIB) en 2026.

Le Premier ministre a souligné que le Gouvernement a consacré la majeure partie des marges financières disponibles au renforcement de la protection sociale et à l'allègement du coût de la vie, à travers des programmes sociaux financés sur les ressources propres de l'État, parallèlement à la mise en œuvre du plus grand programme d'investissement de l'histoire du pays.
Il a précisé que plus de 350 000 familles ont bénéficié de transferts monétaires. Des aides ont également été versées aux retraités et aux fonctionnaires de l'État, le salaire minimum a été relevé, tandis que les subventions aux prix des hydrocarbures et de l'électricité ont dépassé 80 milliards d'anciennes ouguiyas en 2026.

Il a également relevé que les crédits consacrés aux salaires dans le budget de l'État ont doublé entre 2019 et 2026, avec l'adoption d'augmentations des rémunérations et des indemnités au profit, notamment, des membres des forces armées et de sécurité ainsi que des enseignants. Plus de 1 300 enseignants ont par ailleurs bénéficié du Fonds du logement, tandis que les préparatifs sont en cours pour annoncer la deuxième promotion, qui compte 1 227 enseignants.

Dans le domaine de la protection sociale, le Premier ministre a indiqué que le nombre de personnes assurées est passé de 496 000 en 2019 à 1,4 million en 2026. Le nombre de bénéficiaires des services de la Caisse nationale de solidarité en santé a, quant à lui, dépassé 279 000 personnes depuis son lancement en septembre 2023. La couverture sanitaire a également été étendue aux parents ainsi qu'à plus de 52 000 étudiants universitaires. Dans le secteur de l'enseignement supérieur, les bourses ont été généralisées à plus de
10 000 étudiants issus de familles inscrites au Registre social, auxquels le transport universitaire gratuit a également été assuré.

S'agissant de l'enseignement secondaire, les internats scolaires, destinés à assurer l'hébergement et la restauration des élèves, sont désormais opérationnels dans six établissements situés dans les villes de Bousteïla, Aoujeft, Kaédi, Aleg, Kiffa et Atar. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

Le ministre de l'Intérieur inspecte le dispositif sécuritaire et réaffirme que la sécurité des citoyens est une « ligne rouge »

Le ministre de l'Intérieur, de la Promotion de la Décentralisation et du Développement local, Mokhtar Ahmed Bousseif, a réaffirmé que la sécurité des citoyens, la protection de leurs biens, la consolidation de la stabilité et la préservation de la paix civile constituent des priorités absolues pour les pouvoirs publics.

Cette déclaration a été prononcée lors d'une visite d'inspection effectuée par le ministre, ce vendredi soir, auprès des unités et formations sécuritaires mobilisées pour l'exécution du plan de sécurisation de la ville de Nouakchott. M. Bousseif a souligné que ce déplacement s'inscrit dans le cadre du suivi de terrain de la mise en œuvre du dispositif sécuritaire, permettant de s'enquérir de près du niveau de préparation opérationnelle des forces de l'ordre et de la nature des missions qu'elles accomplissent à travers la capitale.



Le ministre a insisté sur le fait que la sécurité et la quiétude des citoyens représentent une « ligne rouge », exprimant la pleine confiance des hautes autorités dans la police nationale ainsi que leur soutien indéfectible, en reconnaissance du rôle pivot qu'elle joue dans le maintien de l'ordre public et de la stabilité.

Enfin, le ministre a lancé un appel aux citoyens pour qu'ils renforcent leur collaboration avec les services de sécurité, en signalant aux autorités compétentes tout acte de nature à compromettre l'ordre public ou à troubler la quiétude générale, rappelant que la préservation de la sécurité est une responsabilité partagée nécessitant la synergie des efforts de tous.

Le Quotidien
DE NOUAKCHOTT
E-mail: conact@lequotidien.mr

LE QUOTIDIEN DE NOUAKCHOTT EST EDITÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE PRESSE, D'IMPRESSION, DE DIFFUSION ET D'EDITION
(S.P.I.D.E)
RA 54961- RC 594

Ilot "O" N° 66 Derrière Immeuble El Mamy
Tel: 4524 53 74 -4502 28 53
BP: 1153 Nouakchott Mauritanie
www.quotidien.mr

Directeur de la Publication:
Moussa Ould Samba Sy
ouldsambasy@yahoo.fr
Tel: 36 30 59 28

Directeur du journal
Alioun Mohamed M'leiwih
38 66 44 18
aliounmleiwih@gmail.com

Responsable Adm et financier:
Mohamed Mahmoud Sebrou
+222 36 64 48 34
raf@lequotidien.mr

Rédacteur en chef:
Sid'Ahmed Bneijara
44 16 20 20
Redaction@lequotidien.mr

Grand reporter:
MOHAMED El Kory
medsalem71@gmail.com
36 00 22 56 - 26 16 80 57

Sports:
Hachem Haidara
4644 10 90 - 2244 10 80

Rédaction:
Alioun Mohamed M'leiwih
Moussa Ould samba Sy
Hachim El Yemani
Mohamed Kory

P.A.O:
M'Leiwih
26 15 02 02
a.mleiwih@hotmail.com

correspondants:
Tiris Zemmour:
Sy Djiby
Gorgol
Fatimetou El Hacen Ethemane
Trarza:
Brahim Saleck Mahmoud
Brakna:
Brahim Yemani
Impression:
Imprimerie Nationale

Le Président de la République inaugure les infrastructures de la première phase du programme d'urgence pour le développement de Nouakchott et lance sa deuxième phase

Le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a inauguré, ce jeudi, à travers l'application « Injaz », depuis la wilaya de Nouakchott Sud, les infrastructures réalisés dans le cadre de la première phase du programme d'urgence pour le développement de la ville de Nouakchott et donné le coup d'envoi des travaux de mise en œuvre de sa deuxième phase, dans le cadre des festivités commémorant le 66e anniversaire de la fête de l'Indépendance nationale.

Au cours de la cérémonie, le Président de la République a suivi une présentation faisant le point sur les principales réalisations de la première phase du programme ainsi que sur les grands axes de sa deuxième phase. Cette présentation a notamment mis en évidence le rôle du programme dans l'amélioration de l'accès des habitants de la capitale aux services de base, la qualité des prestations des infrastructures de services et le développement des équipements urbains.

Dans une allocution prononcée au nom des ministres chargés de l'inauguration des différentes composantes du programme et du lancement de sa deuxième phase, le ministre des Affaires économiques et du Développement, M. Mohamedou Ahmedou Mhaimid, a affirmé que l'enveloppe financière allouée à la deuxième phase du Programme d'urgence pour le développement de la ville de Nouakchott, estimée à environ 115 milliards d'ouguiyas (MRO), témoigne de la place qu'occupe le développement de la capitale parmi les priorités de l'action gouvernementale.

Il a indiqué que la première phase, mise en œuvre sur une période de 16 mois et dotée d'une enveloppe financière de 69 milliards d'ouguiyas (MRO), visait à remédier aux dysfonctionnements les plus urgents, à renforcer l'accès aux services essentiels et à élargir l'accès à ces services dans les différentes moughataas de Nouakchott.

Pour sa part, le maire de la commune d'Arafat, M. Mohamed Mahmoud Ould Ahmed Jiddou, avait auparavant salué, dans une allocution, le choix porté sur Arafat pour le lancement de la deuxième phase du Programme d'urgence pour le développement de la ville de Nouakchott. Il a indiqué que les habitants de la commune se félicitent de ce choix, cette initiative, lancée à partir de leur commune, étant destinée à bénéficier à l'ensemble des habitants de la capitale.

Le maire a ensuite présenté aux participants les principales réalisations accomplies au profit des citoyens de la commune sous la présidence de Son Excellence le Président de la République. Celles-ci comprennent notamment l'augmentation du nombre de salles de classe, le bitumage des routes urbaines et le désenclavement, ainsi que l'accès des ménages à faibles revenus aux programmes de « Taazour » et l'attribution de cartes d'approvisionnement à 2 000 familles résidant dans la commune.

Le coût global des marchés de la première phase s'est élevé à 69 milliards d'ouguiyas (MRO). Exécutée sur une période de 16 mois, cette phase a couvert plusieurs secteurs essentiels, dont la plupart des projets ont été achevés, tandis que d'autres affichent des taux d'avancement élevés.

Dans le secteur de l'éducation, les travaux ont été achevés à 100 %, avec la réalisation de 1 335 salles de classe. Dans le domaine de la santé, 18 centres de santé ont été réalisés sur les 28 prévus. Cinq autres centres devraient être achevés au cours du prochain mois, tandis que le taux d'avancement des travaux dans les cinq derniers a dépassé 80 %.

Concernant le volet de l'eau et de l'assainissement, l'ensemble des projets relatifs à l'approvisionnement en eau potable et au remblayage des mares d'eaux stagnantes ont été achevés à 100 %. Les travaux liés à l'évacuation des eaux pluviales affichent, quant à eux, un taux d'exécution de 70 %.

Le taux de réalisation du volet relatif à l'accès à l'électricité et à l'éclairage public a atteint 92,9 %. Les travaux de voirie urbaine ont été entièrement achevés, avec un taux de réalisation de 100 %. De même, tous les projets relevant du volet jeunesse et sports ont été achevés, à l'exception de la piscine olympique, dont le taux d'avancement est de 60 %.

Les projets relevant du volet environnement et aménagement urbain ont également été réalisés à 100 %. En revanche, les projets de construction du Monument de la Nation et d'aménagement des deux mares de « Taazour » et de Tarhil ont été reportés à la deuxième phase du programme.

Cette deuxième phase sera exécutée sur une période de 16 mois, pour une enveloppe financière estimée à 115 milliards d'ouguiyas (MRO). Elle poursuivra les efforts engagés dans les différents secteurs couverts par la première phase, tout en élargissant la portée des projets et en introduisant de nouvelles interventions.

Dans le domaine de l'éducation, les efforts se poursuivront pour accroître l'offre scolaire, avec la création d'internats, de jardins d'enfants et de centres destinés aux personnes à besoins spécifiques.

En matière de santé, l'accent sera mis sur le développement de la médecine spécialisée et la prise en charge des urgences. Les efforts se poursuivront également pour étendre les réseaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer le traitement des mares d'eaux stagnantes.

Cette composante prévoit également la construction de six jardins d'enfants, la réhabilitation de deux centres pour enfants à besoins spécifiques et la construction de deux internats d'une capacité de 300 élèves chacun au lycée d'excellence n° 1.

S'agissant de la composante Santé, l'accent sera mis sur la médecine spécialisée et la prise en charge des urgences. Une enveloppe de 11,8 milliards d'ouguiyas (MRU) lui a été consacrée pour la construction d'un centre de santé maternelle et infantile de troisième niveau, la création de cinq services d'urgence modernes dans les hôpitaux, ainsi que la construction de trois centres modernes de dialyse, d'une capacité de 15 lits chacun, dans les moughataas de Sebkha, Riyad et Toujounine. Il est également prévu de construire un centre national spécialisé dans le traitement des grands brûlés, un centre national de santé mentale et de prise en charge des addictions, ainsi qu'un centre de diagnostic.

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, les efforts se poursuivront pour étendre les réseaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement et traiter les eaux stagnantes. Un budget de 6,5 milliards d'ouguiyas (MRO) a été alloué à cette composante. Il sera consacré au renforcement de la capacité des stations et des équipements de pompage, à la construction de nouveaux réseaux d'adduction d'eau et à l'extension des réseaux existants, au traitement des fuites d'eau ainsi qu'à la réhabilitation des points d'approvisionnement en eau.

Les acquis dans le domaine de l'électricité et de l'éclairage public seront consolidés grâce à la réalisation de dizaines de nouveaux postes de transformation, de lignes de raccordement et de réseaux d'éclairage. La composante consacrée à l'accès à l'électricité et à l'éclairage public bénéficie d'un budget de 14,8 milliards d'ouguiyas (MRO), destiné à la réalisation de 41 nouveaux postes de transformation électrique, à la mise en place de lignes de raccordement supplémentaires et de 187 kilomètres de réseaux d'éclairage public, ainsi qu'à la modernisation de certains postes existants et à la construction de nouvelles lignes de distribution basse tension, en remplacement des lignes vétustes.

Dans le cadre de cette même composante, il est également prévu de réhabiliter, de renforcer et d'étendre 55 kilomètres du réseau de 33 kV, 267 kilomètres du réseau de 15 kV et 200 kilomètres du réseau basse tension, en plus de l'installation de 187 kilomètres de réseaux d'éclairage public.

La deuxième phase du programme prévoit également le renforcement du réseau routier. Une enveloppe de 3,8 milliards d'ouguiyas (MRO) a été allouée à cette composante, qui permettra de réaliser 82 kilomètres de routes, dont 70 kilomètres de voies principales réparties entre les communes de la capitale. Elle prévoit également le raccordement de la route périphérique au réseau urbain à travers deux axes, l'aménagement de certains axes en voies urbaines rapides sur une longueur de 15 kilomètres, ainsi que la construction de cinq ponts au niveau des principaux points de congestion routière.

Cette composante prévoit également la réalisation d'une étude en vue de l'extension du stade olympique et de l'augmentation de sa capacité à 25 000 places, ainsi que la construction d'un hippodrome à Nouakchott.

Pour la composante Environnement et aménagement urbain, une enveloppe de 3,1 milliards d'ouguiyas (MRO) a été mobilisée. Elle permettra de réaliser des études sur la restructuration du centre-ville de Nouakchott, de lancer les travaux de réhabilitation des jardins de Sebkha et de l'avenue Cheikh Zayed, ainsi que le pavage de l'axe Atak El Kheir–El Badil sur une longueur de deux kilomètres, avec la généralisation de cette expérience à d'autres axes de la ville.

La cérémonie d'inauguration de la première phase et de lancement de la deuxième s'est déroulée en présence du Premier ministre, M. El Moctar Ould Djay, du président de l'Assemblée nationale, du président de l'Institution de l'opposition démocratique, de la ministre secrétaire générale de la Présidence de la République, du ministre chargé du cabinet du Président de la République, des deux ministres conseillers à la Présidence de la République, des membres du Gouvernement, des walis des 3 wilayas de Nouakchott, de la présidente de la Région de Nouakchott, des hakems des moughataas de Nouakchott, de leurs maires, des commandants des forces militaires et sécuritaires ainsi que des membres du corps diplomatique accrédité en Mauritanie.

L'Autorité de Régulation inflige plus de 421 millions MRU d'amendes aux trois opérateurs nationaux

Le Conseil National de Régulation a décidé, le 5 novembre 2026, d'infliger des amendes pécuniaires d'un montant total de 421 259 757 MRU aux trois opérateurs de télécommunications exerçant en Mauritanie — Mattel, Mauritel et Chinguitel. En application de l'article 82 nouveau de la loi portant sur les communications électroniques, cette sanction financière correspond à un prélèvement de 3 % sur le chiffre d'affaires des entreprises concernées.



Dans le détail, Mauritel se voit infliger une amende de 262 097 118 MRU, Mattel est sanctionnée à hauteur de 108 791 401 MRU, et Chinguitel doit s'acquitter de 50 371 238 MRU, des montants recouvrés au profit du Trésor public.

Cette décision fait suite à une longue procédure de suivi entamée par des campagnes de contrôle menées entre juillet et août 2025 sur la qualité des services voix et data à travers 62 localités et 11 axes routiers. Face aux défaillances constatées, l'Autorité de Régulation (ARE) avait signifié aux opérateurs une mise en demeure formelle le 12 septembre 2025, assortie d'un délai initial de trente jours, prorogé ultérieurement de quatre mois à la demande des prestataires. Une mission de vérification menée de février à mars 2026 a toutefois révélé la persistance des manquements. Conformément au cadre légal, les opérateurs ont été invités à transmettre leurs observations en octobre 2026, puis entendus le 3 novembre 2026 par une commission dédiée avant le délibéré final du Conseil.

Jugeant non fondés les arguments présentés pour justifier la dégradation continue des prestations, l'instance de régulation a assorti ces pénalités financières d'un ensemble de mesures contraignantes immédiates.

L'ARE a ainsi ordonné le lancement d'un audit technique et financier approfondi des réseaux, doublé de nouvelles campagnes de mesure, ainsi que le déploiement d'une plateforme d'évaluation permanente des indicateurs de performance sur l'ensemble des réseaux 2G, 3G, 4G et 5G. L'Autorité a prévenu qu'elle se réservait le droit de prendre des sanctions administratives de portée supérieure en cas de non-conformité prolongée.

Pêche : Les inspecteurs des garde-côtes mauritaniens réclament la régularisation de leur situation financière et administrative

Confrontés à des arriérés de salaire récurrents et au gel de leurs indemnités, les agents chargés de la surveillance des eaux territoriales saisissent directement la ministre. Ils exigent le déblocage immédiat de leurs droits et une régularisation définitive de leur statut.



C'est un cri d'alarme venu directement du front maritime de la nation. En ce début du mois de novembre 2026, les représentants des inspecteurs des garde-côtes mauritaniens ont franchi un palier dans leur mobilisation en adressant une lettre de doléances solennelle à la ministre de la Pêche, des Infrastructures maritimes et portuaires. Enregistré officiellement auprès du département ministériel, ce courrier réclame une arbitrage exécutif d'urgence face au blocage persistant de leur dossier professionnel.

Au cœur du mécontentement figure une détérioration marquée de leurs conditions administratives et financières. Les signataires dénoncent notamment des retards à répétition dans le versement de leurs arriérés salariaux, couplés à la suspension prolongée de diverses primes statutaires, d'indemnités de risque et d'avantages professionnels pourtant consacrés par la réglementation.

Des décennies de service et les failles de l'intégration administrative

Dans leur mémorandum, les délégués rappellent le rôle névralgique joué par ces personnels, dont une grande partie accumule plusieurs décennies d'engagement au service du pays. Ces agents ont assuré durant des années la surveillance rigoureuse des eaux territoriales et la préservation de la souveraineté sur les ressources halieutiques nationales, d'abord sous la bannière de la Délégation chargée de la surveillance maritime et du contrôle en mer (DSPCM), avant d'amorce une phase d'intégration à la fonction publique entamée pour certains en 2024.

Cependant, malgré cette mesure de régularisation partielle, le collectif pointe du doigt la persistance de lourds dysfonctionnements bureaucratiques. Ces blocages ont plongé plusieurs inspecteurs chevronnés dans une situation assimilée à un chômage technique déguisé, jugée totalement infondée au vu des besoins opérationnels du secteur de la pêche.

Exigences financières et appel à un dialogue direct avec la tutelle

Pour sortir de cette impasse qui fragilise la chaîne de contrôle maritime, le collectif des garde-côtes formule un panier de revendications claires :

- Le déblocage sans délai de la totalité des arriérés de salaire accumulés.
- Le rétablissement immédiat de l'ensemble des primes et indemnités suspendues.
- La revalorisation des grilles salariales afin de les aligner sur le niveau de responsabilité, l'ancienneté et la pénibilité des risques encourus en mer.

En parallèle à cette saisine écrite, les représentants syndicaux des inspecteurs ont officiellement demandé une audience en tête-à-tête avec la ministre de tutelle. L'objectif affiché est d'ouvrir un canal de concertation directe pour instaurer un calendrier précis de régularisation et garantir la stabilité sociale au sein de ce corps stratégique pour l'économie nationale.

Les habitants de Nouakchott-Sud organisent une importante mobilisation populaire à l'occasion de la visite du Président de la République

Les populations de la wilaya se sont mobilisées en masse le long du parcours présidentiel. Au cœur de cette visite de terrain : la livraison de la première phase du Programme d'urgence de développement de la capitale et le coup d'envoi officiel de son second volet.



C'est une véritable marée humaine qui s'est formée ce jeudi dans les moughataas de la wilaya de Nouakchott-Sud. Les habitants ont réservé un accueil populaire d'une ampleur exceptionnelle à Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, venu procéder à l'inauguration de la première phase du Programme d'urgence pour le développement de la ville de Nouakchott tout en lançant officiellement les travaux de sa seconde étape.

Dès les premières heures de la journée, les citoyens se sont massés spontanément le long des artères menant au siège de la wilaya. Brandissant des portraits du Chef de l'État ainsi que des banderoles scandant des messages de reconnaissance, la foule a tenu à exprimer sa grande satisfaction face aux multiples chantiers de modernisation et d'assainissement urbain concrétisés ces derniers mois.

DES INFRASTRUCTURES À FORT IMPACT SUR LE QUOTIDIEN DES CITOYENS

Ce Programme d'urgence présidentiel traduit une volonté politique d'accélérer le désenclavement et la modernisation des zones périphériques et populaires de la capitale. Les réalisations inaugurées couvrent des domaines névralgiques de la vie quotidienne :

- Le renforcement des réseaux routiers et de la voirie urbaine pour fluidifier la mobilité.
- L'extension de l'accès à l'eau potable et à l'électricité dans les quartiers à haute densité démographique.
- La réhabilitation des infrastructures de santé de proximité et des établissements scolaires.

Pour les résidents de Nouakchott-Sud, ces investissements massifs apportent une réponse concrète aux défis d'urbanisation et contribuent de manière décisive à l'amélioration durable de leurs conditions de vie.

CAP SUR LA DEUXIÈME PHASE DU PLAN D'URGENCE

Le point d'orgue de cette visite présidentielle a été le coup d'envoi formel donné par le Chef de l'État pour le déploiement de la deuxième phase du programme. Ce nouveau volet vise à consolider les acquis de la première tranche en étendant les aménagements urbains aux zones résiduelles, garantissant ainsi un équilibre territorial harmonieux au sein de la capitale.

La forte mobilisation citoyenne observée ce jeudi confirme le soutien des populations à cette dynamique de transformation urbaine qui place l'équité sociale et le développement local au centre des priorités de l'Exécutif.

Le Premier ministre fixe trois priorités pour la prochaine étape : soutien au pouvoir d'achat, développement de l'intérieur et vision nationale à l'horizon 2060

Le Premier ministre, M. El Moctar Ould Diay, a annoncé que le gouvernement accordera, au cours de la prochaine étape, la priorité au soutien du pouvoir d'achat des citoyens, à l'accélération du développement économique et agricole dans les wilayas de l'intérieur, ainsi qu'à l'élaboration d'une vision stratégique nationale de développement à l'horizon 2060.

Lors de la présentation de la déclaration de politique générale du gouvernement devant le Parlement, il a précisé que ces priorités s'inscrivent dans le prolongement des programmes gouvernementaux en cours, tout en prévoyant l'amélioration des mécanismes de mise en œuvre, la correction des dysfonctionnements et l'accélération du rythme d'exécution.

Dans le domaine du soutien au pouvoir d'achat, il a annoncé un ensemble de mesures destinées à atténuer les répercussions de la crise économique mondiale. Celles-ci



comprennent la révision du mécanisme de fixation des prix des hydrocarbures, le plafonnement des prix des produits de première nécessité, avec l'intégration de la viande dans cette catégorie, ainsi que le soutien aux salaires des fonctionnaires et aux pensions des retraités. Elles prévoient également la prise en charge d'une partie des factures d'eau et d'électricité des ménages à faibles revenus et l'élargissement des programmes d'aide sociale.

S'agissant du développement des wilayas de l'intérieur, le gouvernement prévoit de lancer un programme intégré visant à stimuler l'investissement, à développer l'agriculture et l'élevage et à créer des emplois. Ce programme portera également sur l'amélioration des infrastructures urbaines, la réforme du système de gestion de la propreté, l'élaboration de plans d'urbanisme pour les villes de l'intérieur, ainsi que la mise en œuvre de deux programmes d'aménagement pour les villes de Nouakchott et de Nouadhibou.

Dans le même contexte, le Premier ministre a annoncé le lancement d'un processus d'élaboration d'une vision nationale à long terme pour la Mauritanie à l'horizon 2060. Celle-ci sera traduite en un plan de développement définissant les priorités, les projets ainsi que les mécanismes de mise en œuvre et d'évaluation, avec la participation des différentes composantes nationales et le recours à des expertises spécialisées.

Il a également souligné que le gouvernement accompagnera le dialogue national inclusif et poursuivra la réforme de l'administration publique, à travers l'adoption de critères transparents en matière de promotion, le développement de la formation continue, le renforcement des capacités institutionnelles et l'exploitation des technologies modernes et de l'intelligence artificielle.

SUPER D1 : FC TVZ et N'Zidane se neutralisent, l'ASC Gendrim s'offre l'AS Douane

Pour leur entrée en matière dans la compétition régionale, les nationaux ont signé une démonstration de force face à la sélection irakienne. Une victoire nette qui leur offre leurs trois premiers points et confirme leurs ambitions de titre.



Entrée en matière fracassante pour la sélection nationale de football de plage (Beach Soccer). Opposés à l'équipe d'Iraq ce jeudi matin lors de la première journée de la Coupe Arabe de la discipline, les Mourabitoune se sont imposés sur le score fleuve de 8 buts à 1, s'emparant d'emblée des trois points de la victoire.

Dès le coup d'envoi, les éléments de l'équipe nationale ont imposable un rythme d'enfer et pris le contrôle absolu de la partie. Faisant preuve d'une efficacité offensive redoutable et d'une maîtrise tactique totale sur le sable, la Mauritanie a rapidement submergé la défense irakienne en enchaînant huit réalisations, ne concédant qu'un unique but au cours de la rencontre.

UNE PRESTATION SOLIDE ET DES AMBITIONS AFFIRMÉES

Au-delà de la victoire comptable, c'est la qualité du jeu collectif développé par les nationaux qui a marqué les esprits lors de cette manche inaugurale.

L'organisation tactique et la discipline défensive affichées ce jeudi confirment le statut de sérieux prétendant de la sélection pour la qualification en phases finales et la course au titre régional.

Grâce à ce succès convaincant, la Mauritanie s'installe idéalement dans son groupe et envoie un signal fort à ses futurs adversaires pour la suite de la compétition.

Olympiques Dakar 2026 : La judokate mauritanienne Coumba Diop séduit le public lors de la cérémonie d'ouverture

En tête de la délégation nationale lors du défilé inaugural sur le sol sénégalais, la jeune prodige des tatamis de 15 ans a captivé le public mondial en arborant avec fierté une tenue traditionnelle authentique, alliant performance sportive et célébration du patrimoine culturel.



L'image est déjà gravée dans les annales du sport mauritanien et dans la mémoire des spectateurs des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ Dakar 2026). Lors de la cérémonie d'ouverture éclatante de cette première édition olympique organisée sur le continent africain, la jeune judokate Coumba Diop, âgée de seulement 15 ans, a focalisé tous les regards et suscité une vague d'admiration unanime parmi les observateurs et les instances sportives internationales.

Choisie pour porter haut les couleurs du pays en tant que porte-drapeau de la délégation nationale, la jeune athlète a transformé le défilé des nations en un moment de grâce culturelle et de fierté républicaine.

L'ÉLÉGANCE DU TERROIR MAURITANIEN AU CŒUR DU MONDE OLYMPIQUE

Arrivée en tête du contingent d'athlètes mauritaniens, Coumba Diop a fait une entrée remarquée dans le stade en arborant un habillage traditionnel d'une authenticité saisissante. Vêtue de draperies aux nuances locales et parée de bijoux, d'ornements et de perles colorées minutieusement façonnés selon l'esthétique séculaire du terroir, la judokate incarnait avec splendeur l'identité plurielle et l'élégance de la Mauritanie.

Tout en défilant d'un pas assuré, elle agitait avec ferveur le drapeau national vert et or, offrant à des millions de téléspectateurs une image vivante et rayonnante d'une jeunesse mauritanienne ancrée dans ses racines et résolument tournée vers l'excellence sportive.



UNE TRIBUNE INTERNATIONALE POUR LE RAYONNEMENT CIVILISATIONNEL

Au-delà de l'enjeu strictement athlétique, cette initiative saluée par l'ensemble du Comité National Olympique et Sportif Mauritanien (CNOSM) a permis de transformer la tribune olympique en une vitrine d'exception pour la culture nationale. En choisissant de mettre en valeur la richesse vestimentaire et artisanale de son pays devant le public sportif mondial, Coumba Diop a rappelé que le sport demeure l'un des vecteurs les plus puissants de la diplomatie culturelle et du rapprochement des peuples.

Son apparition a magnifiquement illustré la profondeur historique des traditions mauritaniennes tout en portant un message de diversité, de tolérance et d'unité nationale.

UNE AMBASSADRICE D'AVENIR SUR LES TATAMIS

Considérée comme l'un des espoirs les plus prometteurs du judo mauritanien, la jeune athlète de 15 ans incarne cette génération émergente portée par l'extension des infrastructures sportives et les programmes d'encadrement de la jeunesse récemment renforcés dans le pays.

Alors que les compétitions de judo débutent à Dakar, Coumba Diop aborde le tournoi avec une motivation décuplée par cet honneur inaugural, décidée à porter la même ferveur sur le tatami pour faire triompher les couleurs mauritaniennes dans sa catégorie.

Maroc : Les créances en souffrance des ménages atteignent 44,3 milliards de dirhams à fin septembre 2026

Les créances en souffrance dues par les ménages au Maroc ont atteint 44,3 milliards de dirhams à la fin du mois de septembre 2026, enregistrant une hausse de 5 % en glissement annuel, selon les données publiées par Bank Al-Maghrib dans son rapport mensuel sur la conjoncture économique, monétaire et financière, relayé ce vendredi 6 novembre par le site Hespress.

Ces créances douteuses représentent 10,9 % du total des crédits accordés aux particuliers. L'encours global des crédits bancaires aux ménages s'est élevé à 405,5 milliards de dirhams (+3,5 %), dont 262,8 milliards de dirhams de crédits immobiliers (incluant 260,4 milliards destinés à l'habitat) et 63,8 milliards de dirhams de crédits à la consommation, en progressions respectives de 2,6 % et 5,4 %.

Bien que l'encours des créances en souffrance des ménages reste orienté à la hausse, son rythme annuel s'est ralenti à 5 % en septembre, après avoir culminé à 6,7 % à la fin du mois d'août, enregistrant un léger repli mensuel de 0,8 % par rapport au mois précédent.

Sur le plan des taux d'intérêt, le taux moyen appliqué



aux prêts accordés aux particuliers a reculé à 5,56 % au troisième trimestre 2026, marquant une baisse de 3 points de base. Dans le même temps, le taux moyen global des crédits bancaires s'est replié de 24 points de base pour s'établir à 4,57 %. Dans le détail, le taux moyen des crédits à l'habitat s'est fixé à 4,50 % et celui des crédits à la consommation à 6,68 %, tandis que le taux des facilités de trésorerie octroyées aux particuliers a progressé de 98 points de base pour atteindre 6,49 %.

Au niveau global, le montant total des créances en souffrance pour l'ensemble du secteur bancaire (ménages et entreprises) s'est établi à 105,5 milliards de dirhams à fin septembre 2026, en hausse de 2,3 % sur un an. Toutefois, leur ratio par rapport au total des crédits s'est amélioré, passant de 8,2 % à la fin août à 7,9 % en septembre. Les créances douteuses des entreprises privées non financières représentent 60,4 milliards de dirhams, soit 11,8 % du total de leurs crédits.

En parallèle, l'encours global du crédit bancaire s'est accru de 12,2 % pour atteindre 1 333 milliards de dirhams. Les crédits destinés au secteur non financier ont progressé de 11,2 % à 1 084 milliards de dirhams, portés principalement par la dynamique des financements accordés aux entreprises privées (+13,8 %).

Ces évolutions interviennent dans un contexte marqué par les tensions sur le marché de l'emploi. Se référant aux résultats de la dernière enquête sur l'emploi, la Banque centrale souligne la perte de 173 000 postes de travail entre le deuxième et le troisième trimestre 2026, ainsi qu'une remontée du taux de chômage national à 10,5 %, atteignant 12,5 % en milieu urbain.

Présidentielle 2027 : 74 % des sympathisants de droite et du centre favorables à une primaire

Une majorité de citoyens français se prononce en faveur de l'organisation d'une primaire ouverte afin de désigner le candidat unique de la droite et du centre pour l'élection présidentielle de 2027. Selon une enquête Odoxa-Backbone réalisée les 4 et 5 novembre auprès d'un échantillon de 1 005 personnes, 60 % de l'ensemble des sondés et 74 % des sympathisants du centre et de la droite réclament la tenue d'un tel scrutin de sélection. Au sein de cet électorat, 59 % des répondants considèrent qu'un processus primaire permettrait d'unifier et de renforcer politiquement leur camp face aux échéances futures.

L'analyse détaillée des résultats met en lumière des divergences marquées entre les bases militantes et certaines figures de proue du paysage politique. Les sympathisants du parti Horizons apparaissent comme les plus fervents partisans de cette consultation (81 %), en contradiction avec la ligne arrêtée par leur chef de file, M. Édouard Philippe, qui privilégie un rassemblement direct autour de sa propre candidature. Les militants des Républicains (79 %) et



de Renaissance (72 %) affichent également un soutien massif à ce mécanisme, déjà défendu par l'ancien Premier ministre M. Gabriel Attal.

Dans ce contexte de recomposition, le maire de Cannes et président de Nouvelle Énergie, M. David Lisnard, enregistre une nette progression dans l'opinion et s'impose parmi les personnalités en ascension au sein de cette famille politique.

En ce qui concerne le périmètre idéologique d'une telle consultation, 42 % des Français préconisent une alliance restreinte allant de la majorité présidentielle (Renaissance) à la droite républicaine (LR), en incluant les formations Horizons et Nouvelle Énergie.

À l'opposé, les hypothèses d'élargissement du spectre de la primaire vers la gauche sociale-démocrate incarnée par M. Raphaël Glucksmann ou vers la droite souverainiste représentée par M. Éric Zemmour sont très largement rejetées par les sympathisants du bloc central.

Algérie-Mauritanie : Les travaux de la zone franche de Tindouf achevés avant sa mise en service fin 2026

Les travaux de réalisation de la zone franche commerciale de Tindouf, située à la frontière entre l'Algérie et la Mauritanie, sont entièrement parachevés en vue d'une réception officielle et d'une mise en exploitation effective avant la fin de l'année 2026. L'information a été confirmée ce jeudi 5 novembre par le ministre algérien du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, lors d'une séance de questions orales au Conseil de la Nation.

Lancé en 2024 par les présidents Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani et Abdelmadjid



Tebboune, ce projet de 200 hectares vise à ériger un pôle logistique majeur tourné vers les marchés d'Afrique de l'Ouest.

Sur le plan des aménagements, le complexe frontalier comprend six grands entrepôts de stockage, des espaces d'exposition, un centre de contrôle des marchandises, une base de vie ainsi qu'un bâtiment administratif central regroupant les douanes, les guichets bancaires, les assurances et un centre de santé. Pour encadrer le fonctionnement de ces installations et offrir un cadre opérationnel aux acteurs économiques, un projet de décret exécutif portant création d'un établissement public spécialisé dans la gestion des zones franches a été transmis au Secrétariat général du Gouvernement.

Cette infrastructure s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale de développement des échanges transfrontaliers et de promotion des exportations continentales. En rapprochant les opérateurs économiques des opportunités commerciales régionales, la plateforme de Tindouf doit favoriser la compétitivité des filières prioritaires — notamment l'agroalimentaire, les produits pharmaceutiques, la pétrochimie et les services numériques — tout en consolidant l'intégration économique entre Nouakchott, Alger et le sous-espace ouest-africain.


BFI CASH
BFI Cash, pour vous.
Envoyez,Recevez, Payez.
Partout, simplement.
Téléchargez
App Store
Google Play
بفي كاش، لكـــــم.
ارسلوا، استقبلوا، ادفعوا.
في أي مكان بكل بساطة.
حمل الآن
App Store
Google Play


BFI CASH
راحتك مع بفي كاش!
#RIHLTI
#رحـلتي
NKC → RBA
VOYAGES


wifi portable
CONNECTEZ-VOUS PARTOUT AVEC LA 5G
Chinguitel
Box Mifi 2500 MRU
Forfait mensuel à 1000 MRU
300 Go
Le routeur est disponible dans les agences Chinguitel Entreprises.


جهاز راوتر 5G
استمتع بسرعة 5G
وتصفح بلا حدود
ابتداءً من
1200
أوقية / الشهر
إنترنت
5G
غير محدود
شنقيتل
Chinguitel
الجهاز متوفر
لدى جميع وكالات شنقيتل
في انواكشوط ونواديبو.


Routeur 5G
VIVEZ LE MOMENT EN 5G
CONNECTÉS EN TOUTE RAPIDITÉ
À PARTIR DE
1200 MRU /mois
INTERNET
5G illimitée
شنقيتل
Chinguitel
Le routeur est disponible dans les agences Chinguitel à Nouakchott et Nouadhibou.